

**LE COMMERCE BRITANNIQUE DU SIÈCLE**

Le développement du commerce de l'Angleterre a été phénoménal pendant ce siècle. Le tableau suivant, établi en milliers de tonnes, montre la progression formidable qu'un certain nombre d'articles, parmi ceux qui constituent les frets les plus avantageux, ont suivis pendant les trois dernières décades :

EXPORTATIONS				
Houille.....	7.331	11.702	18.729	28.738
Fer et acier....	1.442	2.925	3.702	4.801
Sel.....	690	764	1.051	726
IMPORTATIONS				
	1850	1870	1880	1890
Grains.....	52.000	74.103	134.172	155.020
Riz.....	1.535	4.077	7.590	5.957
Laine.....	148.000	263.250	463.508	633.028
Bois.....	2.727	4.460	6.430	7.212
Sucres.....	8.817	15.304	20.054	26.994
Pyrites.....	93	411	658	656
Guano.....	141	280	80	27
Pétrole.....		6.850	88.703	105.080
Tourteaux.....		158	241	282

L'accroissement considérable dans l'exportation des houilles explique le développement de la marine marchande britannique par l'augmentation du fret de sortie. Les navires anglais ne sont pas exposés à sortir sans lest.

Sauf pour le riz, qui peut être débarqué, entreposé, décortiqué et manipulé à bien moins de frais dans les ports du Continent qu'à Londres, ce qui fait que beaucoup de cargaisons, autrefois à destination de cette place, sont maintenant dirigées sur le Continent, les chiffres relevés au tableau ci-dessus pour les importations apparaissent très satisfaisants en général.

L'accroissement pour les céréales, dit un journal d'affaires français, est vraiment prodigieux et dépasse toutes prévisions; c'est le miracle commercial moderne. On n'aurait jamais pu croire autrefois à de tels besoins de la consommation, à une richesse suffisante pour y satisfaire et à une marine commerciale capable d'effectuer de pareils transports. Il y a là un fait sans précédents dans l'histoire du monde.

**LE PREMIER SEPTEMBRE**

Ce n'est peut-être pas une grosse échéance commerciale, mais c'est une date importante pour le gibier et le poisson.

A partir de cette date, les Nemrods auront droit de pourchasser sans merci :

- L'original et le caribou ;
- Bécasse, bécassine, perdrix de toutes espèces ;
- Macreuses, sarcelles, canards sauvages de toute espèce (excepté harles becscies, harles, goélands) ;
- Les oiseaux percheurs, tels que les hirondelles, la tritri, les fauvettes, les moucherolles, les pics, les engoulevents, les

pinsons (rossignol), oiseau rouge, oiseau bleu, etc.), les mésanges, les chardonnerets, les grives, (merle, flûte des bois, etc.) les roitelets, le goglu, les mainates, les gros-becs, l'oiseau-mouche, les concous, les hibous, etc, excepté les nigles, les faucons, les éperviers et autres oiseaux de la famille des falconides, le pigeon-voyageur (tourte), le martin-pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs (récollets), les pie-grèches, les geais, la pie, le moineau, les étourneaux.

Quant au poisson, il est défendu de pêcher :

1. Saumon (à la ligne) du 15 août au 1er février
2. Ouananiche, du 15 septembre au 1er décembre.
3. Truite tachetée (de ruisseau ou de rivière, etc.) du 1er octobre au 1er mai.
4. Grosse truite grise, *huyg*, etc., du 15 octobre au 1er décembre
5. Doré, du 1er avril au 15 mai.
6. Achigan et maskinongé, du 23 mai au 1er juillet.
7. Poisson blanc, du 10 novembre au 1er décembre.

**AVIS AUX MARINS**

No. 27 de 1894

On vient d'ancrer dans neuf brasses d'eau une bouée sifflante à 2 milles N. E. par N. du phare du Cap Nord, à l'extrémité septentrionale de l'île Prince-Edouard, dans le golfe Saint-Laurent, Latitude nord 47° 5' 38"; longitude ouest, 63° 58' 50", c'est une bouée sifflante automatique, système Courtney, 1ère classe ; elle est de forme conique comme les autres et peinte en rouge ; elle porte en lettres blanches les mots *North Cape Reef* (récif du cap nord). Elle est surmontée d'un sifflet de six pouces qui se fait entendre à tout mouvement de la bouée sur les vagues. Cet avis modifie les cartes Nos. 1747, 2034 et 2516 de l'amirauté, et devrait être inséré dans la liste des phares et signaux en temps de brume, du Canada sous le numéro matricule 385.

No. 28 de 1894

On a jugé nécessaire de transporter la bouée de bois peinte en rouge, et en forme de bidon, qui se trouvait à la pointe extérieure de la batterie qui s'étend à l'est du quai du gouvernement à la Pointe-à-Pic, Malbaie, sur la rive nord du Saint-Laurent, à un tiers d'encablure au sud est de sa position, vu que l'on a découvert que la batterie s'étendait plus loin au-delà. La bouée est ancrée maintenant dans 2½ brasses d'eau. Les angles du sextant à partir de la bouée peuvent être relevés comme suit : Eglise de Saint-Irénée et église de Saint-Etienne, 113° 46' ; église de Saint-Etienne et quai du cap à l'Aigle, 54° 52'.

On rapporte qu'il y a un gué avec cinq pieds d'eau dessus entre la position de la bouée et l'angle, est du quai de la Pointe-à-Pic, et on présume que la bouée a du être changée de place par suite du prolongement rapide de la batterie.

Cet avis affecte les cartes Nos. 310 et 314 de l'amirauté.

No. 30 de 1894

Comme on a terminé les travaux d'amélioration du chenal de 274 pieds de profondeur dans la courbe de Varennes, vis-à-vis le bout d'en bas de l'île Sainte-Thérèse, dans le fleuve Saint-Laurent, il s'ensuit que la courbe est plus large et plus étendue qu'auparavant. La ligne ouest de l'ancien chenal qui a été creusé n'a pas été changée, mais la ligne intérieure ouest a été prolongée d'environ 750 pieds à chaque extrémité, puis élargie graduellement de ces points vers le centre jusqu'à la limite extrême de 510 pieds, au lieu de 325 pieds comme auparavant.

Les quatre bouées noires indiquant la ligne intérieure de la courbe originale sont disposées aujourd'hui de façon à indiquer la ligne intérieure de la courbe telle qu'améliorée et sont plus espacées qu'avant. Les bouées de chaque bout sont placées à environ 750 pieds plus haut et plus bas dans le fleuve qu'elles ne l'étaient, pendant que les deux bouées intermédiaires sont mouillées à égale distance l'une de l'autre et des deux bouées extérieures, chacune d'elles se trouve maintenant à environ 1,500 l'une de l'autre au lieu de 1,000 pieds comme ci-dessus.

Cet avis affecte les cartes Nos. 797 et 2830b de l'amirauté.

**F. A. MERCIER**

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville et à la campagne.

**NAP. MATTE**

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Quebec

Spécialité :

**REGLEMENT DE FAILLITES**

**TAILLEUR A LA MODE DE BOSTON**

44, rue du Palais, Haute-ville

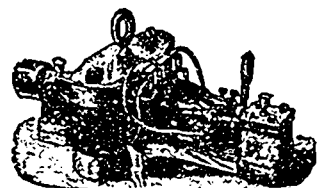
QUEBEC

Assortiment complet de tweeds à pantalons. Pantalons confectionnés sur commande dans le style américain pour \$3.50 seulement. Redingotes, vestons, gilets et pantalons réparés, nettoyés, pressés et remis à neuf. Main-d'œuvre de première classe.

JOHN SAUVIAT, Junior.

**J. C. GUAY**

DYNAMOS



MOTEURS

ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint-Valier